

AB HOLDING SAS

9 rue des Pêcheurs

68170 RIXHEIM

14B 12

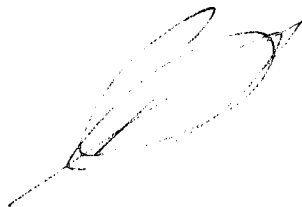
TRIBUNAL D'INSTANCE DE MULHOUSE
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS

DATE D'ENREGISTREMENT AU GREFFE: 12 JUIL. 2017
N° DU DÉPÔT: 17 B 3657
LE GREFFIER

COMPTES ANNUELS AU 31 JUILLET 2016

	Pages
- Bilan actif-passif	1 et 2
- Compte de résultat	3 et 4
- Annexe	5 à 11

POUR COPIE
CERTIFIÉE CONFORME



Cabinet KSCA Sarl

4 Rue de la Montagne

BP 1116

68052 MULHOUSE CEDEX

03 89 64 40 00

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/07/2016 12			Exercice N-1 31/07/2015 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	5 500.00		5 500.00		5 500.00	
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	174 350.00	1 000.00	173 350.00	173 950.00	600.00	0.34
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	45 671.00		45 671.00	45 015.00	656.00	1.46
	Prêts	100 423.50		100 423.50	30 000.00	70 423.50	234.75
	Autres immobilisations financières						
	Total II	325 944.50	1 000.00	324 944.50	248 965.00	75 979.50	30.52
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	51 500.00		51 500.00	15 212.00	36 288.00	238.55
	Autres créances						
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	87 852.76		87 852.76	57 516.58	30 336.18	52.74
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	139 352.76		139 352.76	72 728.58	66 624.18	91.61
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		465 297.26	1 000.00	464 297.26	321 693.58	142 603.68	44.33

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/07/2016 12	Exercice N-1 31/07/2015 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 151 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	151 000.00	151 000.00		
	Réserves				
	Réserve légale	3 717.08		3 717.08	
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	70 624.50	2 911.27	73 535.77	NS
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	110 156.08	77 252.85	32 903.23	42.59
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	335 497.66	225 341.58	110 156.08	48.88
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	126 815.40	95 080.00	31 735.40	33.38
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 897.20	1 272.00	625.20	49.15
	Dettes fiscales et sociales	87.00		87.00	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	128 799.60	96 352.00	32 447.60	33.68
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		464 297.26	321 693.58	142 603.68	44.33

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

128 799.60 96 352.00

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	5
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	5
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	5
Permanence ou changement de méthodes	5
Informations générales complémentaires	6
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	6
Etat des amortissements	6
Etat des provisions	7
Etat des échéances des créances et des dettes	7
Composition du capital social	7
Titres immobilisés	7
Produits à recevoir	7
Charges à payer	8
Charges et produits constatés d'avance	8
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	8
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	8
Honoraires des commissaires aux comptes	8
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Liste des filiales et participations	9
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Opérations faites en commun	11
Produits et charges exceptionnels	11
Transferts de charges	11

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/08/2015 au 31/07/2016

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 464 297.26 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un bénéfice de 110 156.08 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/08/2015 au 31/07/2016 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/08/2015 au 31/07/2016

Informations générales complémentaires

Néant.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements divers			5 500
TOTAL			5 500
Autres participations	173 950		400
Autres titres immobilisés	45 015		656
Prêts, autres immobilisations financières	30 000		70 424
TOTAL	248 965		71 480
TOTAL GENERAL	248 965		76 980

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements divers			5 500	5 500
TOTAL			5 500	5 500
Autres participations			174 350	174 350
Autres titres immobilisés			45 671	45 671
Prêts, autres immobilisations financières			100 424	100 424
TOTAL			320 445	320 445
TOTAL GENERAL			325 945	325 945

Etat des amortissements

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/08/2015 au 31/07/2016

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation		1 000			1 000
TOTAL		1 000			1 000
TOTAL GENERAL		1 000			1 000
Dont dotations et reprises financières		1 000			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	100 424	100 424	
Groupe et associés	51 500	51 500	
TOTAL	151 924	151 924	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	70 424		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	1 897	1 897		
Autres impôts taxes et assimilés	87	87		
Groupe et associés	126 815	126 815		
TOTAL	128 800	128 800		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	126 815			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres		
		Au début	Créés	Remboursés
ACTIONS	10.0000	15 100		
				En fin
				15 100

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Produits à recevoir

Néant.

ANNEXE

Exercice du 01/08/2015 au 31/07/2016

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 297
Dettes fiscales et sociales	87
Total	1 384

Charges et produits constatés d'avance

Néant.

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Prêts	100 423		
Autres créances	20 000	31 500	

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	2 312	117 150
Dont entreprises liées		116 000

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 996,80 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 996,80 € HT.
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 €.

ANNEXE

Exercice du 01/08/2015 au 31/07/2016

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 531-3 et 532-12)

[illegible]

ANNEXE

Exercice du 01/08/2015 au 31/07/2016

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Opérations faites en commun

(PCG Art. 831-2/13)

Néant.

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- PV AMENDES	20	67120000
Total	20	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Néant.

14812
1733657
12 JAN. 2017
ALCANTHER

AB HOLDING SAS

Société Par Actions Simplifiée au capital de 151 000.00 €

Siège social : 9 rue des Pêcheurs

68170 RIXHEIM

799 455 563 RCS MULHOUSE

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT
SOUmise ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE EN DATE DU 23 JANVIER 2017

DEUXIÈME RESOLUTION

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 110 156.08 €, que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

- | | |
|------------------------|--------------|
| - Un résultat de | 110 156.08 € |
| - Une somme de | 11 382,92 € |
- représentant le solde au compte "réserve légale" pour atteindre les 10%
- Existence d'un montant correspondant au Report à Nouveau créditeur de 70 624.50 €
 - Une somme de 98 773,16 € affectée, pour solde, au compte "Report à Nouveau" qui s'élèvera à 169 397.66 €.



14B12
TRIBUNAL D'INSTANCE DE MULHOUSE
RUE DE LA VICTOIRE 68000 MULHOUSE
DATE DE DÉPÔT : 12 JUIL. 2017
N° D'INSCRIPTION : 17B3657
LE GREFFIER

AB HOLDING

Société par Actions Simplifiée au capital de 151 000.- Euros

Adresse : 9 Rue des Pêcheurs

68170 RIXHEIM

RCS MULHOUSE TI 799 455 563

**Rapport
du Commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 juillet 2016

Benoît RIETSCH

Expert-comptable
inscrit au Tableau de l'Ordre
des experts-comptables de Strasbourg

Commissaire aux comptes
membre de la Compagnie Régionale de Colmar

4 Rue Daniel Schoen 68200 MULHOUSE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Concernant l'exercice clos le 31 juillet 2016

Mesdames, Messieurs les Associés,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par décision de l'Associé unique du 12 janvier 2015, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 juillet 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société AB HOLDING SAS, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II.- JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, en particulier au niveau de la valorisation des titres de participation, et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

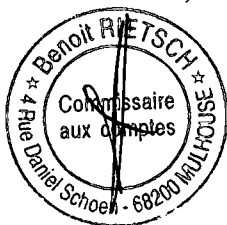
III.- VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés, sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, je me suis assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Mulhouse, le 22 décembre 2016



Benoît RIETSCH
Commissaire aux comptes

Annexe : comptes annuels de l'exercice clos le 31.07.2016